



# FICHE PROGRAMME

## 2021-2022

### ART FLORAL

#### SAINT-PAUL-DE-VARCES

**RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX**

Salle du Conseil Municipal, Mairie

**Vendredi de 18h30 à 20h30**

Date	Thème	A apporter
10 décembre	<b>"Noël étoilé, ça cartonne"</b> Décoration de Noël	Le support de l'année, 2 rouleaux de sopalin ou 6 rouleaux de papier toilette vides, 1 tube de colle rapide
18 mars	<b>"Espérance printanière"</b> Travail graphique	Le support de l'année
10 juin	<b>"Bleu pétillant"</b> Travail de recyclage	Le support de l'année, 6 bouteilles de plastique bleu de 50 cl (style Rozana) avec les bouchons

### Matériel à apporter à chaque atelier :

Sécateur, couteau à lame, ciseaux, pince coupante, torchon, tablier, éponge, toile cirée de ±1mx1m, règle, agrafeuse + agrafes, cutter + lames, crayon + papier, appareil photo, contenant pour le transport de vos compositions.

<b>Inscriptions</b>	Service culturel Mairie
<b>Animateur Floriscola</b>	Alain HERY 06 62 60 93 18 <a href="mailto:animefloral38@oobien.com">animefloral38@oobien.com</a>
<b>Responsable Floriscola</b>	Commission activités 07 49 22 86 58

TARIFS	MODALITÉS
<b>Adhésion Floriscola : 10 €</b>	A régler lors de la 1 <sup>ère</sup> inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec <b> votre fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies.</b> La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
<b>Support de l'année : 5 €</b>	Par chèque séparé à régler lors du 1 <sup>er</sup> atelier sauf personnes ayant celui de l'an passé.
<b>Prix unitaire de l'atelier : 33 €</b>	Établir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. <b>Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier</b> <b>L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque</b>
<b>Chèques à établir à l'ordre de Floriscola à remettre à Alain HERY</b>	

**En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.**